

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 5

Artikel: Escadrons d'exploration
Autor: Borel, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro: Fr. 1.50

Escadrons d'exploration

Aurait-on mal choisi la dénomination de ces unités ? On peut en effet se demander si en les appelant « escadron de renseignements » ou « escadron de patrouilleurs », on n'aurait pas évité la naissance de conceptions très diverses quant à leur emploi, en particulier celles faisant de ces escadrons des moyens de combat et d'exploration « en force ».

En les créant, on a voulu doter les divisions et les brigades de montagne d'un ensemble de patrouilles motorisées destinées à chercher le renseignement par l'observation et par l'écoute, mais non pas par le combat.

Si l'on a groupé les patrouilles en sections et en escadron, c'est pour permettre la coordination de leur activité dans un secteur d'une certaine étendue, et non pas pour faire de l'escadron un instrument d'attaque.

On a parfois tendance à s'imaginer que les besoins en renseignements du commandement se limitent à la recherche de ce que fait l'ennemi (exploration proprement dite). Or on s'aperçoit, en manœuvre comme en guerre, que les chefs

ont souvent un besoin plus urgent d'être renseignés sur leurs propres troupes et les troupes voisines que de l'être sur l'ennemi.

Dès la mobilisation, tout le territoire suisse sera pourvu d'un réseau très dense d'organismes des troupes frontières, territoriales et du réduit (él. de surveillance, de combat, dét. de destruction). Comme il est peu probable que nous engagions notre armée de campagne en dehors du territoire national ou même dans le dispositif des troupes frontière, il n'existera jamais de véritable « Niemandsländ » entre un adversaire éventuel et nos Unités d'Armée. Les divisions et brigades de montagne ne lanceront donc guère de patrouilles directement à la rencontre de l'ennemi comme c'est souvent le cas dans nos manœuvres où aucune troupe frontière ou territoriale n'est représentée. Il sera beaucoup plus rentable d'envoyer les patrouilles à la recherche des éléments amis engagés en avant de l'Unité d'Armée pour connaître leur situation et, par leur entremise, obtenir des renseignements sur l'ennemi et l'effet des actions de guerre sur les communications (destructions, champ de mines, bombardements, ponts militaires).

L'activité des fractions de troupes amies combattant en avant de l'Unité d'Armée est en effet de la plus haute importance pour les opérations de cette dernière. Il importe de savoir si elles tiennent encore leurs objectifs, dominent leurs zones de surveillance, sont parvenues à faire sauter les ouvrages minés, etc... La prise de contact sur le champ de bataille constituera donc une part importante de l'activité des éléments des escadrons d'exploration.

Les troupes qui se trouvent déjà sur place sont beaucoup plus aptes que des patrouilles nouvellement arrivées en secteur à fournir des indications sur l'ennemi et sur le terrain. Les éléments des escadrons d'exploration auront donc intérêt à s'adresser aux troupes amies rencontrées. Ils glaneront ainsi certainement plus de renseignements que par la recherche directe.

Que les patrouilles recherchent le contact avec des troupes

amies ou marchent à la rencontre de l'ennemi, leur comportement doit être le même : roulant en zone d'insécurité, elles doivent se répartir au moins sur deux véhicules, se suivant à bonne distance ; elles se servent de leurs armes à feu en cas de surprise, mais leurs vraies armes sont leurs yeux et leurs oreilles.

Obtenir le renseignement, généralement par la prise de contact, parfois par la marche à l'ennemi, toujours en cherchant à s'infiltrer et éviter le combat : voilà ce qui caractérise l'activité des organes de l'escadron d'exploration. On les a organisés, on les instruit dans les écoles de manière à les y rendre aptes. Les sections et l'escadron n'étant pas destinés à mener le combat proprement dit, ils n'ont pas plus besoin d'exercer l'attaque et la défense organisée qu'une unité de télégraphistes ou de subsistances.

La formation de bons patrouilleurs n'est pas une petite affaire. La somme des connaissances à inculquer à chacun, en plus de celles nécessaires au combattant, est grande : rédaction de rapport, croquis, lecture des cartes, connaissance de l'organisation militaire, emploi de la radio, etc. Les escadrons ne sauraient donc être maintenus à la hauteur de leur tâche que s'ils peuvent consacrer le plus clair de leur temps, pendant les cours de répétition, à s'exercer à la recherche du renseignement. Cela n'est malheureusement pas encore partout le cas. Les escadrons sont, en effet, relativement souvent utilisés comme plastron dans les exercices de combat ou comme réserve motorisée dans les manœuvres. Parfois aussi on les fait jouer aux « commandos » ou encore exécuter de l'exploration « en force ».

Il est certes agréable pour un commandant de régiment, auquel un escadron d'exploration est attribué pendant le CR, de garder cette unité dans sa main pour la lancer contre son corps de troupe en exercice de mobilité ou la mettre dans le jeu au moment opportun à l'occasion d'un exercice opposant deux bataillons l'un à l'autre. C'est certes, pour l'escadron d'exploration, l'occasion de faire d'utiles expériences de combat,

mais le temps qu'il passe à se battre en unité compacte n'est d'aucun profit pour la formation de ses patrouilles à la recherche du renseignement. On devrait donc souhaiter que les commandants des Unités d'Armée s'opposent à l'engagement de leur seul moyen de renseignements pour des missions de combat.

On comprend fort bien que les divisionnaires soient désireux de posséder une réserve motorisée sous la forme d'un bataillon de troupes légères pourvu de chars. La pénurie des effectifs « jaunes » n'ayant pas permis de réaliser ce vœu, certains commandants sont parfois tentés de considérer l'escadron d'exploration comme un succédané de réserve motorisée et de l'engager pour saisir ou défendre un objectif. Il faut que la situation de l'Unité d'Armée soit déjà bien compromise pour qu'une telle décision soit rentable. En la prenant, le commandement se prive de ses organes de renseignements ; il charge d'une mission de combat une troupe qui n'y est pas entraînée ; il engage une maigre unité encombrée de plus de 60 véhicules et de près de 20 stations radio inutiles.

L'escadron d'exploration n'est pas apte à faire de l'exploration « en force » qui équivaut à attaquer l'ennemi rencontré de manière à éprouver la solidité de son dispositif ou même à percer sa ligne de sûreté pour aller voir ce qu'elle masque. Cela est l'affaire de troupes combattantes, dotées d'armes d'appui, auxquelles on assigne un objectif d'attaque. Même les régiments de chars blindés, dits de « reconnaissance » que l'on trouve à l'étranger, ne font pas autre chose que de constater la présence de l'ennemi. Le volume et le bruit de leurs engins les empêchent de passer inaperçus ; leur canon n'est en général pas assez puissant pour faire tomber une résistance. Les jeeps de l'escadron d'exploration, elles, ont des chances de ne pas être repérées et de parvenir à se faufiler entre les points tenus par l'ennemi. Cette fluidité fait leur force ; il ne faut pas chercher à leur faire jouer un rôle qui ne convient même pas à des véhicules blindés.

Il est une mission sortant de leurs attributions habituelles que les escadrons d'exploration peuvent remplir sans que cela nuise à leur formation : c'est la régulation des mouvements de l'Unité d'Armée, quand celle-ci se déplace hors de portée d'un ennemi terrestre. L'emploi des escadrons à cet usage sera d'ailleurs nécessaire tant que les divisions et les brigades de montagne ne disposeront pas d'unité de police des routes. Il sera plus efficace que l'activité de n'importe quel détachement *ad hoc*. En réglant le trafic dans le fuseau de mouvement de la division, l'escadron travaille comme à l'ordinaire dans un grand secteur et par patrouilles dépendant de bases de renseignements. Il recherche et transmet des renseignements sur l'écoulement des colonnes, sur l'état des routes, sur les incidents de marche, bref il fait du renseignement. Il y aurait donc intérêt à engager de cette manière les escadrons d'exploration à l'occasion des exercices de mobilité ou simples déplacements de grande envergure.

Rechercher le renseignement, voilà l'affaire des escadrons d'exploration. Souhaitons que de plus en plus on leur permette de s'y consacrer pleinement, en particulier d'exercer la recherche du contact avec les éléments amis.

Major DENIS BOREL
